

Annexe : Tableaux récapitulatifs des principales subventions

Les aides de l'Union Européenne

FONDS EUROPÉEN	COMMUNES ÉLIGIBLES	OBJET	SERVICE À CONTACTER
FEADER Fonds européen agricole pour le développement rural	Communes rurales	Subventions destinées au financement d'actions en matière de : compétitivité de l'agriculture, des productions alimentaires et de la sylviculture ; gestion de l'espace rural et de l'environnement ; qualité de la vie et diversification des activités économiques dans les zones rurales ; conception de stratégies locales intégrées et réalisation concrète d'actions par des partenaires publics et privés locaux.	DREETS
FEDER Fonds européen de développement régional	Toutes les communes	Subventions destinées au financement d'actions en matière de : compétitivité régionale et emploi: innovation et économie de la connaissance, environnement et prévention des risques, accès aux services de transport et de télécommunications d'intérêt économique général, dimension urbaine ; coopération territoriale européenne : développement d'activités économiques, sociales et environnementales transfrontalières (transport, innovation, télécommunications, etc).	Préfecture de région Conseil régional
FSE Fonds social européen	Toutes les communes	Subventions destinées au financement d'actions en matière de : adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques ; accès à l'emploi des demandeurs d'emploi ; cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations; investissement dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales.	DREETS

Les aides de l'État

DOTATION OU SUBVENTION	COMMUNES ÉLIGIBLES	OBJET	SERVICE À CONTACTER
<p>DETR Dotation d'équipement des territoires ruraux</p>	<p>Communes de moins de 2 000 habitants & entre 2 000 habitants et 20 000 habitants dont le potentiel financier par habitant est inférieur à 1,3 fois le potentiel financier par habitant moyen de l'ensemble des communes comparables</p>	<p>Subvention d'investissement attribuée pour le financement d'opérations dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural. Les catégories d'opérations prioritaires sont fixées par une commission départementale d'élus.</p>	<p>Préfecture</p>
<p>FCTVA Fonds de compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Compensation, à un taux forfaitaire, de la charge de TVA supportée par les communes sur leurs dépenses réelles d'investissement et non récupérable par la voie fiscale.</p>	<p>Préfecture</p>
<p>FISAC Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Opérations de création, maintien, modernisation, adaptation ou transmission des entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Aménagements urbains pour les communes de moins de 3 000 habitants lorsqu'ils sont directement liés à l'activité commerciale.</p>	<p>DREETS</p>
<p>FNADT Fonds national d'aménagement et de développement du territoire</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Actions en faveur de l'emploi, ou visant à accroître l'attractivité des territoires, ou innovantes ou expérimentales dans le domaine de l'aménagement et du développement durable.</p>	<p>Préfecture</p>
<p>PDASR Plan départemental d'actions de sécurité routière</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Projets améliorant la sécurité routière. (NB : voir également la part des amendes de police reversée par le Département du Pas-de-Calais aux projets de sécurité routière et aménagement des voiries).</p>	<p>Préfecture</p>

Les aides des opérateurs de l'État

OPÉRATEUR	COMMUNES ÉLIGIBLES	OBJET	SERVICE À CONTACTER
<p>ACSE Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances</p>	<p>Communes comprenant des quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville</p>	<p>Subventions destinées à soutenir les actions menées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville en matière d'emploi et activité économique, d'habitat et cadre de vie, de réussite éducative, de prévention de la délinquance et de citoyenneté et santé.</p>	<p>DRAJES</p>
<p>Agence de l'eau</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Subventions destinées à soutenir les actions menées en matière de : réduction ou traitement des pollutions ; eau potable ; qualité des milieux aquatiques ; approche territoriale et partenariat avec les grandes collectivités ; connaissance du domaine de l'eau et des milieux aquatiques ; littoral et le milieu marin ; inondations.</p>	<p>Agence de l'eau</p>
<p>ANAH Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Subventions destinées à soutenir les politiques locales ou projets territoriaux en faveur de l'amélioration de l'habitat privé et de la lutte contre l'habitat indigne.</p>	<p>DDTM</p>
<p>ADEME Agence nationale de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Subventions destinées à soutenir les actions menées en matière de : maîtrise des déchets ; lutte contre le changement climatique ; maîtrise de l'énergie dans les bâtiments ; urbanisme et aménagement durables ; transports et déplacements ; utilisation des énergies renouvelables ; consommation durable.</p>	<p>ADEME</p>
<p>ANRU Agence nationale pour la rénovation urbaine</p>	<p>Communes conduisant des opérations de rénovation urbaine</p>	<p>Subventions destinées à permettre la restructuration des quartiers classés en zone urbaine sensible et des quartiers d'habitat ancien dégradés.</p>	<p>DDTM</p>
<p>PSF Projet Sportif Fédéral</p>	<p>Toutes les communes</p>	<p>Subventions destinées à financer la construction et la rénovation des équipements sportifs.</p>	<p>DRAJES</p>
<p>FACÉ Fonds d'amortissement des charges d'électrification</p>	<p>Communes maîtres d'ouvrage de travaux d'électrification rurale</p>	<p>Subventions destinées à améliorer la qualité de la distribution électrique dans les zones rurales.</p>	<p>Conseil départemental</p>



NOUS CONTACTER

Cathy Apourceau Poly
Sénatrice du Pas-de-Calais
06 14 14 63 82
c.apourceau-poly@senat.fr

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
66 rue de la gare, 1er étage
62300 Lens

ÉQUIPE PARLEMENTAIRE

Pierre Boufflers
06 07 01 37 41
p.boufflers@clb.senat.fr

Bertrand Péricaud
06 73 62 21 90
b.pericaud@wanadoo.fr

Amaury Lebreton
06 10 32 41 90
a.lebreton@clb.senat.fr

Plus d'informations
www.cathyapourceaupoly.fr